

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 25 septembre 2023

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 66
Membres présents : **40** (y compris
Président)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 09/23** relatif à l'assainissement du mur le long de la RC274d au droit de la parcelle n° 87, entendu les rapports de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- Article 1 :** D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 240'000.-, duquel sera déduit le montant de la subvention, pour la réalisation des travaux d'assainissement du mur le long de la RC274d au droit de la parcelle n° 87 ;
- Article 2 :** D'accepter que la Municipalité, en cas de manque de liquidités, emprunte cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix ;
- Article 3 :** D'accepter d'amortir cet investissement en une fois par le fonds d'investissement n° 9282.900.00.

Ainsi délibéré par **38** « oui », **X** « non » et **2** abstention.

Pour extrait certifié conforme.



AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Geneyay